

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT

Service Maritime

DECENTRALISATION

PORTS ET OUVRAGES MARITIMES DEPARTEMENTAUX

REMISE DU PORT DE MORNE ROUGE ET DE L'APPONTEMENT DU BOURG DANS LA COMMUNE
DE SAINTE ROSE AU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

(Circulaire du 2 Février 1984 - Paragraphe 2.1.2.)

BORDEREAU DES PIECES

1. Procès-verbal de remise

ANNEXES :

2. MORNE ROUGE
Plan du port
3. Limite terrestre et maritime - extrait de la feuille cadastrale AY
4. LE BOURG
Plan de l'appontement
5. Limite terrestre et maritime - extrait de la feuille cadastrale AN
6. MORNE ROUGE ET LE BOURG
Extrait de la carte marine n° 3367

Destinataires :

- M. le Président du Conseil Général
- M. le Maire de SAINTE ROSE
- M. le Directeur des Services Fiscaux
- D.D.E. / Service Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT

Service Maritime

- 1 -

DECENTRALISATION

PORTS ET OUVRAGES MARITIMES DEPARTEMENTAUX

PROCES VERBAL DE REMISE DU PORT DE MORNE ROUGE ET DE L'APPONTEMENT DU BOURG
DE LA COMMUNE DE SAINTE ROSE AU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

(Circulaire du 2 Février 1984 - Paragraphe 2.1.2)

En exécution de la loi n° 83-663 du 22 Juillet 1983 et de l'arrêté préfectoral n° 84-1116 bis III/I du 6 Novembre 1984 constatant les transferts de compétence de l'Etat au Département de la Guadeloupe en matière de ports et d'ouvrages maritimes de commerce et de pêche,

Nous, Directeur des Services Fiscaux (Affaires Foncières et Domaniales) assisté du Directeur Départemental de l'Equipement,

avons remis au Département de la Guadeloupe, représenté par le Président du Conseil Général, le port de pêche de Morne Rouge et l'appontement du bourg dans la commune de Sainte-Rose comprenant :

a-1) Domaine Public Naturel

Port de Morne Rouge : Plan d'eau d'environ 1 ha s'étendant en mer à 25 m de distance des ouvrages et borné côté terre par la limite de la mangrove ou du domaine public artificiel entre le point A situé sur la parcelle AY 37 et le point B situé sur la parcelle AY 40, tel que figuré au plan joint (pièce n° 3).

Appontement du Bourg : Plan d'eau d'environ 0 ha 2 entourant l'appontement, s'étendant côté mer à une distance de 25 m de cet ouvrage et borné côté terre par la limite du rivage de la mer ou du domaine public artificiel entre le point A situé sur la parcelle AN 94 et le point B situé sur la parcelle AN 99 tel que figuré au plan joint (pièce 5).

a-2) Domaine public artificiel

Port de Morne Rouge : quai
terre-plein
digue
épi

Le Bourg : appontement

.../...

a-3) Servitude d'accès à un E.S.M. (Etablissement de signalisation maritime)

Néant.

b-1) Caractéristiques principales des ouvrages

Port de Morne Rouge : quai de 20 m de long sur pieux et platelage bois terre-plein de 2.500 m²
digue en enrochements de 60 m de long sur 5 m de large
épi en enrochements de 12,50 m de long sur 2 m de large

Le Bourg : Appontement en béton sur pieux de 30,40 m de long sur 3,20 m de large

b-2) Frais de remise en état : appontement : 200.000 F

c) Concession : néant

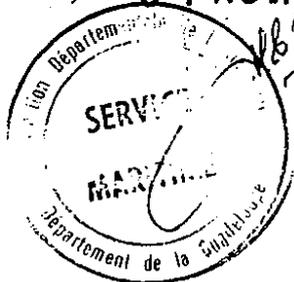
d) Autorisation d'outillage : néant

e) Voies ferrées des quais : néant

f) Contrats et marchés de l'Etat en cours : néant

Le Directeur Départemental de l'Equipement

Basse-Terre, le 14 NOV. 1986



Le Directeur des Services Fiscaux

Basse-Terre, le 18 NOV. 1986

[Signature]



Le Président du Conseil Général

Basse-Terre, le 29 JAN. 1987

[Signature]

M. le Docteur
D. LAÏFLA

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
 Commune de Sainte Rose
 lieu-dit morne-rouge

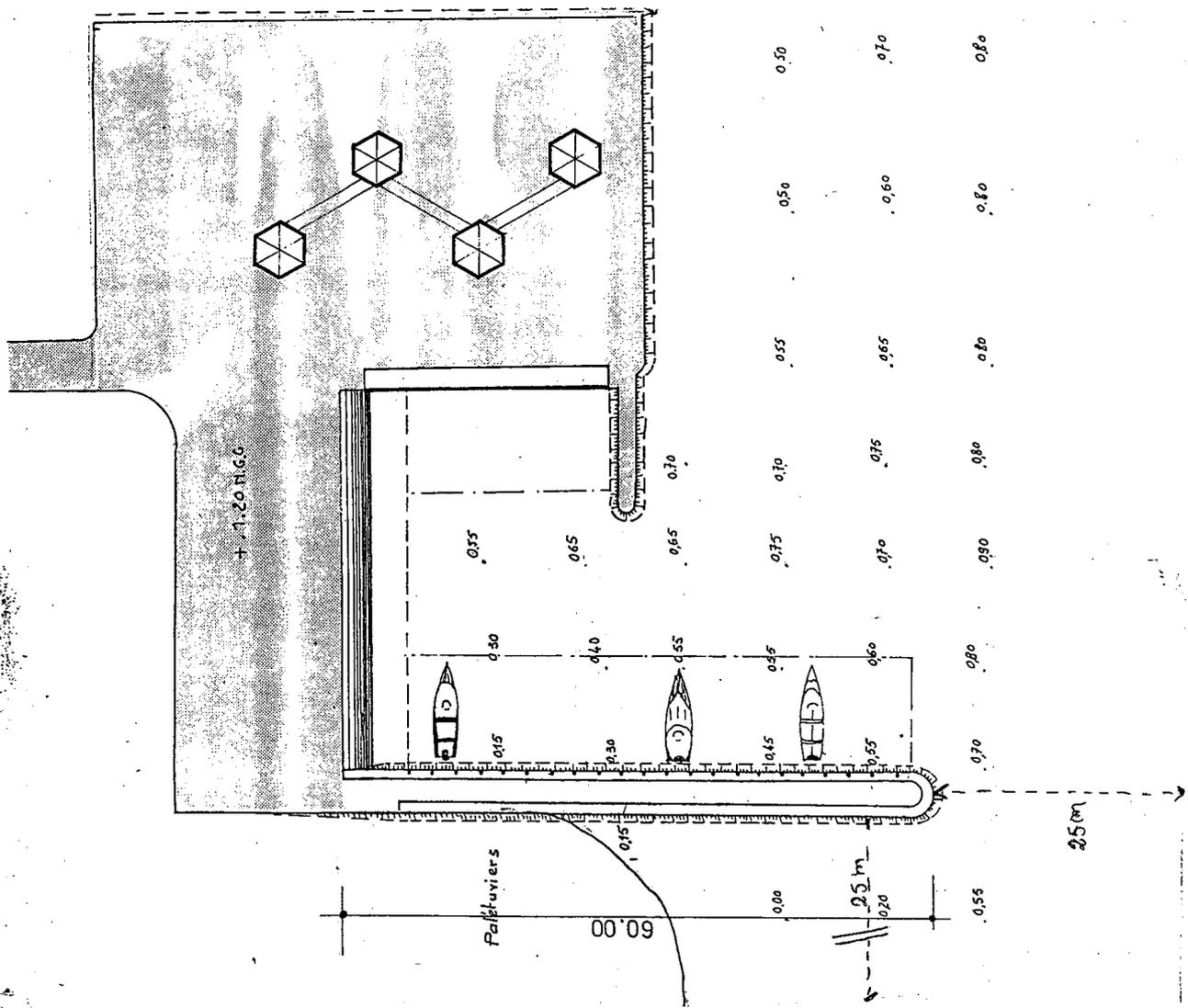
AMENAGEMENT POUR LA PÊCHE

PLAN MASSE

SERVICE MARITIME

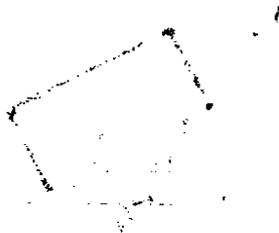
Date: _____ n° du plan: _____
 Echelle: 1/500 n° de classement: _____
 Dessiné par: _____ n° d'affaire: _____

Indice	date	dessinateur	Modification	Observation



PORT DE MORNE ROUGE

EXTRAIT DE LA FEUILLE CADASTRALE AY AU 1/5000e
ETABLIE POUR 1974



POINTE LATANIER

MER

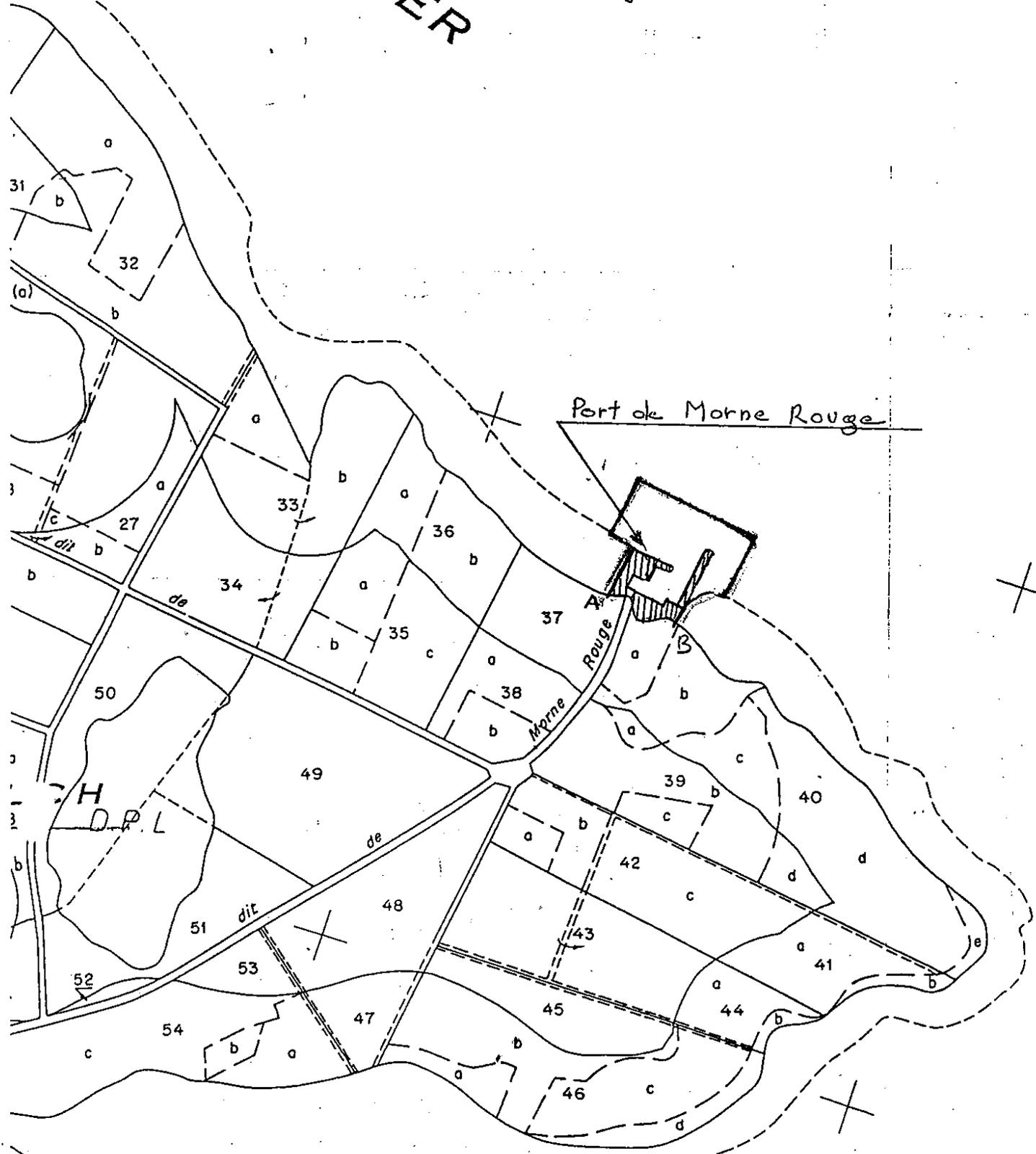
645.000

Port de Morne Rouge

Morne Rouge

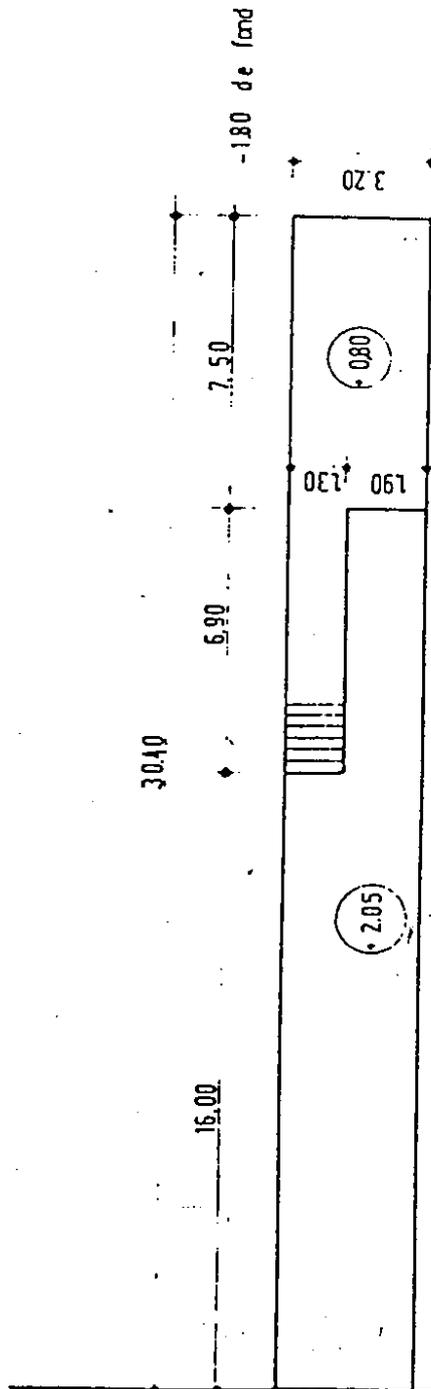
PINTE

ANSE BESIA



BOURG DE SAINTE ROSE
PLAN DE L'APPONTEMENT

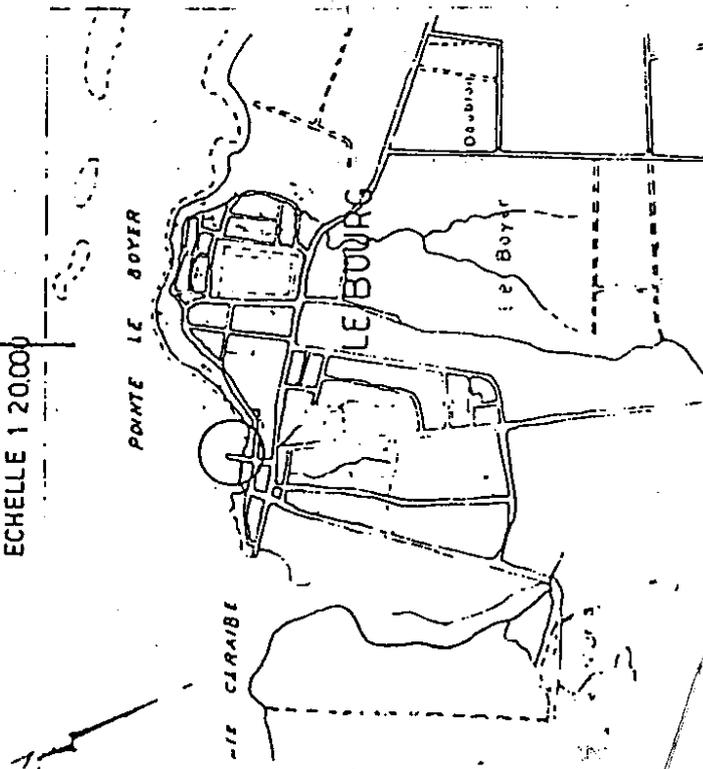
APPONTEMENT DE SAINTE-ROSE



PLAN DE SITUATION

ECHELLE 1/20,000

VUE EN PLAN



APPONTEMENT DU BOURG DE SAINTE ROSE

EXTRAIT DE LA FEUILLE CADASTRALE AN AU 1/1000e
ETABLIE POUR 1974

C.M. de Ste ROSE

"Le Bourg"

APPONTEMENT

